Conditions Générales de Vente et d'Utilisation du site et des services AuCOFFRE.com

Applicables au 20/11/2023

1. Objet

Le site **www.aucoffre.com** (ci-après : le « **Site** ») permet à des internautes (ci-après : les « **Membres** ») d'acheter et de vendre des produits en or et en argent (ci-après ensemble : les « **Produits** »), notamment dans un but de constitution d'une collection, et de bénéficier par ailleurs d'un service de livraison et de dépôt sécurisé de leurs Produits en coffre-fort.

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les modalités et conditions de vente et d'utilisation des services proposés sur le Site (ci-après : les « **Services** »), ainsi que de définir les droits et obligations des parties dans ce cadre.

Elles sont accessibles et imprimables à tout moment par un lien direct en bas de page du Site.

Elles peuvent être complétées, le cas échéant, par des conditions d'utilisation particulières à certains Services, lesquelles complètent les présentes conditions générales et, en cas de contradiction, prévalent sur ces dernières.

2. Exploitant du Site et des Services, contact

Le Site et les Services sont exploités par la société AUCOFFRE.COM, Société par Actions Simplifiée, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°510 194 277, dont le siège social est situé 42 rue Tauzia, 33800 BORDEAUX (ci-après : la « **Société** »).

La Société peut être contactée aux coordonnées suivantes :

- Adresse postale : *AuCoffre.com - CS 81948 - 33088 Bordeaux Cedex*
- Téléphone : *01.80.88.48.80 (horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 à 18 h 30)*
- Adresse électronique : *contact@aucoffre.com*

3. Accès au Site et aux Services

Le Site et les Services sont accessibles à toute personne physique ou morale disposant de la pleine capacité juridique pour s'engager au titre des présentes conditions générales.

Cependant, dans le cadre des contrôles et procédures de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, la Société peut refuser la souscription aux services, ou la réalisation d'une transaction comme il est stipulé à l'article 15 des présentes Conditions Générales.

4. Acceptation des conditions générales

L'acceptation des présentes conditions générales est matérialisée par une case à cocher dans le formulaire d'inscription. Cette acceptation ne peut être que pleine et entière. Toute adhésion sous réserve est considérée comme nulle et non avenue. Le Membre qui n'accepte pas d'être lié par les présentes conditions générales ne doit pas accéder au Site ni utiliser les Services.

En acceptant les présentes conditions générales, le Membre reconnaît avoir eu connaissance, par les présentes et par l'accès au Site, aux informations suivantes :

- les présentes conditions générales,
- la description des Produits et des Services, disponible sur le Site,
- les tarifs applicables aux Produits et Services.

5. Inscription sur le Site

5.1. Navigation

La simple navigation sur le Site est gratuite et ne nécessite pas d'inscription.

5.2. Premier achat

Afin de réaliser son premier Achat, dans les conditions stipulées à l'Article 6.2, et plus généralement, pour utiliser les Services, le Membre doit s'inscrire sur le Site, en remplissant le formulaire prévu à cet effet.

À ce titre, le Membre doit justifier de son identité et fournir l'ensemble des informations et documents marqués comme obligatoires dans le formulaire d'inscription.

Toute inscription incomplète ne sera pas validée.

5.3. Inscription

L'inscription entraîne automatiquement l'ouverture d'un compte au nom du Membre (ci-après : le « **Compte** »), lui donnant accès à un espace personnel
(ci-après : l'« **Espace Personnel** ») qui lui permet de gérer son utilisation des Services.

Le Membre garantit que toutes les informations qu'il donne dans le formulaire d'inscription sont exactes, à jour et sincères et ne sont entachées d'aucun caractère trompeur.

Il s'engage à mettre à jour ces informations dans son Espace Personnel en cas de modifications, afin qu'elles correspondent toujours aux critères susvisés.

Le Membre est informé et accepte que les informations saisies aux fins de création ou de mise à jour

de son Compte valent preuve de son identité. Les informations saisies par le Membre l'engagent dès leur validation.

Tout nouveau Membre a la possibilité d'adhérer, parallèlement à la souscription aux services de la Société, à l'AMUAC (Association des membres Utilisateurs d'AUCOFFRE.com).

5.4. Espace Personnel

Le Membre peut accéder à tout moment à son Espace Personnel après s'être identifié à l'aide de son pseudonyme public, de son identifiant de connexion ainsi que de sa clé secrète à quatre chiffres.

Le Membre s'engage à utiliser personnellement les Services et à ne permettre à aucun tiers de les utiliser à sa place ou pour son compte, sauf à en supporter l'entière responsabilité.

Il est pareillement responsable du maintien de la confidentialité de son identifiant et de sa clé secrète. Il doit immédiatement contacter la Société aux coordonnées mentionnées à l'Article 2 des présentes s'il remarque que son Compte a été utilisé à son insu. Il reconnaît à la Société le droit de prendre toutes mesures appropriées en pareil cas.

Toute opération effectuée à partir de l'Espace Personnel est réputée être faite de manière incontestable et irrévocable par le Membre.

6. Description des services

Le Membre a accès aux Services qui suivent, sous une forme et selon les fonctionnalités et moyens techniques que la Société juge les plus appropriés.

6.1. Cotation des produits

La Société affiche le cours des Produits sur son Site (ci-après : la « **Cotation** »).

La Cotation représente une valorisation des Produits lorsque les Membres souhaitent mettre en Vente (définie ci-après) tout ou partie de leurs Produits à un moment donné.

La Cotation est fixée en tenant compte de la moyenne des opérations d'Achat et de Vente (définies ci-après) effectuées sur le Site, laquelle est pondérée par la variation du cours international des Produits, à savoir le cours international pour l'or et l'argent.

L'heure, la fréquence d'actualisation ainsi que la date d'actualisation de la Cotation est indiquée sur le Site, à titre d'information.

Le Membre est informé et reconnaît expressément que la Cotation peut fluctuer à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution des paramètres de calcul évoqués ci-dessus.

Le Membre reconnaît et accepte que la Cotation ne constitue pas une garantie de prix de revente potentiel des Produits.

Le Membre peut prendre connaissance de la Cotation applicable en temps réel en consultant les informations sur le Site.

Il est d'autre part précisé que ladite Cotation n'implique en aucun cas une quelconque forme de liquidité proposée par la Société sur les produits détenus par le Membre.

Indépendamment de la Cotation, la Société se réserve le droit, à sa libre discrétion et selon des modalités dont elle sera seule juge, de proposer des offres promotionnelles qui peuvent affecter les tarifs des Produits et Services ou des frais applicables et détaillés dans les présentes conditions générales.

6.2. Achat des produits

L'ensemble des Produits présents sur le Site sont proposés à la vente par la Société.

Certains Produits sont disponibles immédiatement sur le Site et d'autres sur commande (ci-après ensemble : les « **Achats** »).

6.2.1 Passation d'un Achat Immédiat

Le Membre peut acheter en ligne des Produits proposés par la Société sur le Site et identifiés comme disponibles en stock (ci-après : les « **Achats Immédiats** »).

Le Membre doit sélectionner les Produits souhaités afin qu'ils apparaissent dans son panier d'Achat (ci-après : le « **Panier d'Achat** »).

Le Panier d'Achat est automatiquement mis à jour en temps réel en fonction des Produits sélectionnés afin d'indiquer le prix total de la commande (ci-après : le « Prix d'Achat »).

Après avoir vérifié le contenu du Panier d'Achat et le Prix d'Achat, le Membre valide le Panier d'Achat, ce qui lui permet de procéder au paiement.

6.2.2 Précommande

Le Membre peut commander des Produits proposés par la Société sur le Site et identifiés comme indisponibles en stock (ci-après : les « **Précommandes** »).

Les Produits disponibles en précommande uniquement peuvent ne pas être fabriqués ou placés en coffre par la Société au jour de la précommande. Une fois la précommande validée par ses soins, la Société garantit qu'elle dispose de la contrepartie du Produit précommandé en poids dans le métal précieux concerné. D'autre part, La Société s'engage à commander les Produits précommandés auprès de ses fournisseurs.

En cas de défaillance des fournisseurs de la Société, le Membre reste propriétaire de l'équivalent en poids de sa précommande dans le métal précieux concerné. Si, en raison de cette défaillance, la Société n'est pas en mesure d'honorer la précommande, le Membre peut au choix solliciter le remboursement de sa précommande (la précommande du Produit initial est alors annulée) ou convertir sa précommande sous la forme d'un autre Produit à valeur similaire. Il est précisé que la valeur du métal sous-jacent au moment de l'annulation sera retenue.

Le Membre doit sélectionner les Produits souhaités afin qu'ils apparaissent dans son Panier d'Achat.

La date de disponibilité des Produits est renseignée, à titre indicatif, sur le Site au moment de la sélection des Produits.

Le Panier d'Achat est automatiquement mis à jour en temps réel en fonction des Produits sélectionnés et de leur quantité afin d'indiquer le prix total de la commande (ci-après inclus dans la notion de : « **Prix d'Achat** »).

Après avoir vérifié le contenu du Panier d'Achat, la date de disponibilité des Produits et le Prix d'Achat, le Membre valide son Panier d'Achat, ce qui lui permet de procéder au paiement.

6.2.3 Passation d'un Ordre Négocié

Le Membre peut acheter par téléphone, courriel, ou via le service de "chat" disponible sur le Site, des Produits proposés par la Société sur le Site (ci-après : les « **Ordres Négociés** »), en contactant le service dédié aux coordonnées suivantes : téléphone : *01.80.88.48.80* ou courriel : *contact@aucoffre.com* (ci-après :« **l'Équipe de Chargée clientèle** »).

L'Équipe de Chargés de clientèle est joignable aux jours et horaires indiqués sur le Site.

La Société dispose des moyens techniques pour passer ou prendre en compte les Ordres Négociés aux heures d'ouverture des marchés professionnels avec lesquels elle travaille tous les jours ouvrés de la semaine.

Sauf avis contraire communiqué lors de l'appel par le Membre, les conversations téléphoniques passées entre ce dernier et l'Équipe de Chargés de clientèle sont susceptibles d'être enregistrées par la Société, à des fins d'amélioration de la qualité des Services.

Une fois la commande passée par téléphone, courriel, chat, ou tout autre moyen de communication proposé par la Société, la Société adresse au Membre un courriel pour validation de l'Ordre Négocié mentionnant la nature des Produits et le prix total de la commande (ci-après inclus dans la notion de : « **Prix d'Achat** »).

Après avoir vérifié les Produits commandés et le Prix d'Achat, le Membre doit valider sa commande dans un délai et selon les instructions communiquées par la Société, pour validation de l'Ordre Négocié.

Le Membre doit suivre les instructions communiquées par la Société pour validation de l'Ordre Négocié afin de valider son Achat et de procéder au paiement.

A défaut de validation dans le délai communiqué par la Société, pour la validation de l'Ordre Négocié par le Membre, l'Ordre Négocié sera réputé annulé.

6.2.4 Dispositions Communes

6.2.4.1 Modalités de paiement d'un Achat

Le paiement du Prix d'Achat peut s'effectuer en ligne, par carte bancaire, à travers le service de paiement en ligne sécurisé et fourni par un tiers prestataire, par prélèvement ou virement bancaire, ou par tout autre moyen qui sera proposé sur le Site au moment de l'Achat.

En choisissant le paiement par prélèvement bancaire, le Membre doit d'abord s'assurer que son profil client AuCOFFRE est complété à 100%.

En signant le formulaire de mandat, le Membre autorise sa banque à effectuer sur son compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la société AUCOFFRE.COM. En cas de litige sur un prélèvement, le Membre pourra en faire suspendre l'exécution par simple demande à sa banque. Tout différend sera directement réglé entre le Membre et la société AUCOFFRE.COM dans le respect des Conditions Générales de cette dernière, que le Membre confirme avoir accepté sans réserve préalablement à la signature du présent formulaire de mandat.

Le choix du paiement par prélèvement bancaire n'est possible que si le montant de l'achat, frais inclus le cas échéant, est inférieur au montant de la valorisation moyenne des Produits disponibles du Membre, plus le montant affecté à son Compte d'attente.

Le Membre garantit à la Société qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi.

6.2.4.2 Absence de droit de rétractation

En application de l'Article L221-28 du Code de la consommation, le Membre est expressément informé et accepte que les prix des Produits sont fixés et fluctuent en fonction d'une Cotation, telle que définie à l'Article 6.1, dont la fixation dépend notamment de la fluctuation du marché financier.

Ainsi, dans le cadre de l'Achat des Produits, le Membre ne dispose pas d'un droit de rétractation.

En conséquence, le Membre est expressément informé et accepte que tout paiement du Prix d'Achat constitue un achat ferme et définitif.

Il appartient donc aux Membres de vérifier les informations renseignées lors de leur commande avant toute validation et paiement du Prix d'Achat y afférent.

6.2.4.3 Réserve de propriété des Produits

Le Membre est expressément informé et accepte que la Société reste propriétaire des Produits qu'il a achetés tant que l'intégralité du Prix d'Achat y afférent n'a pas été intégralement encaissé par la Société.

En cas de non-paiement de tout ou partie du Prix d'Achat, la Société conservera la propriété des Produits impayés.

6.2.4.4 Relevés des Achats

Le Membre peut consulter au travers de son Espace Personnel les relevés des Achats effectués sur le Site.

6.2.4.5 Compte d'attente

Le compte d'attente du Membre sur le Site est une mesure d'affectation à un Membre des fonds, qu'il verse provisoirement et exclusivement, destinés à procéder aux Achats de Produits et/ou de Services, et/ou régler les Frais (ci-après : Compte d'attente).

Le Compte d'attente est consultable par le Membre sur son Espace Personnel.

Le Compte d'attente n'est, en revanche, pas un compte bancaire, ce que le Membre reconnaît et accepte expressément.
Chaque Membre est expressément invité à prendre contact avec l'Équipe de Chargés de clientèle aux coordonnées indiquées ci-avant, à l'article 6.2.3, pour toute question relative à son Compte d'attente et/ou l'Achat de Produits par l'intermédiaire de son Compte d'attente.

Les Comptes d'attente présentant un solde négatif ne sont pas autorisés sur AuCOFFRE.com.

⚠ La Société n'est pas un établissement de crédit.
Si le solde du Compte d'attente reste négatif pendant une période continue de plus de trente (30) jours, malgré les relances effectuées par les Chargés de clientèle, la société procèdera à la mise en vente de Produits détenus par le Membre, à hauteur du montant négatif du solde tel que stipulé à l'Article 7.2.3.
La Société procédera à la vente des produits les mieux appropriés en fonction du montant négatif à combler.
En l'absence de Produits dont la vente servirait à couvrir le solde négatif du compte, la société procèdera immédiatement à la clôture du Compte et entamera les procédures de recouvrement nécessaires.

⚠ La Société n'est pas un établissement bancaire et n'a pas vocation à conserver des fonds pour ses Membres.
Aussi, si le solde du Compte d'attente reste supérieur à la somme de 20.000 euros pendant une période continue de plus de 3 (trois) mois, la Société pourra procéder automatiquement au remboursement de tout ou partie des sommes placées en Compte d'attente, sur le compte bancaire du Membre renseigné par ses soins lors de son inscription. Des frais de gestion au sens de la grille tarifaire, tels que spécifiés à l'article 7.1 des présentes conditions générales, seront déduits comme pour toute opération de virement.

6.2.4.6 Modalités de recouvrement d'un achat par prélèvement SEPA

Dans le cas d'un rejet de prélèvement SEPA par l'établissement bancaire suite à un achat du Membre sur la plateforme AuCOFFRE.COM, la Société se réserve le droit de vendre des produits appartenant au Membre, au cours Spot correspondant, avec une décote de 10%, et procéder au prélèvement, sur le compte d'attente du Membre, afin de recouvrir la créance.

6.3 Dépôt en Coffre-Fort sécurisé des Produits achetés

6.3.1 Modalités de dépôt des Achats en Coffre-Fort

Le Membre reconnaît que certains Produits achetés sur le Site sont par défaut déposés sous la responsabilité directe de la Société, à des fins de mise en œuvre des Services, ce que le Membre accepte expressément. Ainsi, dès leur Achat et dans l'attente de leur Vente ou bien leur Retrait, ces Produits sont déposés au sein d'un système de stockage hautement sécurisé directement ou indirectement par la Société (ci-après : le « **Coffre-Fort** »).

Au jour des présentes, les Produits sont stockés en majorité dans un lieu de stockage en suisse et, pour certains, en France.

Les produits conservés en Coffre au sein du lieu de stockage suisse sont uniquement destinés à la garde et, sauf exception, ne peuvent être retirés. Les clients qui souhaiteraient pouvoir retirer leurs produits doivent opter pour la garde en coffre France, soit de manière directe lors de l'achat, soit après une opération de revente des produits localisés en Suisse, suivie d'un achat de produits similaires localisés en France.

Les produits stockés en Coffres France sont éligibles à la livraison à domicile.

Les Produits pouvant faire l'objet d'un dépôt en Coffre-Fort sont indiqués sur le Site.

Sauf mention contraire sur le site, les produits principalement constitués d'argent métal et initialement indiqués comme localisés en France sont exclusivement proposés à l'envoi.

Les membres ayant choisi de tels produits (argent métal, tout particulièrement les produits de la gamme Vera Silver) et souhaitant une garde en coffre, admettent sans équivoque une garde en coffre au sein du lieu de stockage suisse.

6.3.2 Assurances

La Société a contracté les assurances requises dans le cadre de son activité professionnelle. L'assurance relative au stockage des Produits est calculée sur la base minimale de leur prix selon la Cotation. En cas de sinistre, la valorisation des Produits dans le cadre de la prise en charge par l'assurance, se fera à la date et l'heure du sinistre.

6.3.3 Changement du lieu de stockage

Afin d'assurer la meilleure sécurité associée au meilleur service de garde en coffre, la Société AuCOFFRE.com se réserve le droit de changer le lieu de stockage des produits confiés par ses clients, après les avoir informés.

6.4 Livraison des Produits achetés

Le Site mentionne les Produits devant obligatoirement ou pouvant faire l'objet d'une livraison et ceux ne pouvant être livrés.

Le Membre peut demander la livraison de certains Produits achetés à la Société et déposés dans le

Coffre-Fort, dans les conditions indiquées sur le Site.

Les délais de livraison des Produits sont mentionnés sur le Site à titre informatif. Ils sont précisés de manière définitive lors de la réponse de la Société à la demande de livraison du Membre.

En se faisant livrer des Produits, le Membre reconnaît et accepte qu'il pourra éventuellement être soumis au paiement des taxes légalement applicables à l'acquisition des Produits.

Les Produits livrés ne pourront plus être vendus sur le Site selon les modalités de l'Article 6.6, à moins d'être retournés pour vérification de leur authenticité et sous réserve de leur acceptation, selon les modalités de l'Article 6.5.

Particularité des Produits achetés en Précommande

La durée moyenne des livraisons des produits en Précommande dépend du produit commandé, de la complétude du profil client ainsi que des vérifications supplémentaires applicables relativement aux nouveaux membres. Elle est comprise en moyenne entre une semaine et un mois.

Exception et particularités pour le lieu de stockage suisse

Exceptionnellement, un Membre peut retirer ses Produits stockés au sein du lieu de stockage suisse, si la valeur des Produits retirés est égale ou supérieure à 10.000 euros.

Cette opération est soumise à des frais de retrait, frais de gestion et de déplacement qui sont consultables dans la grille tarifaire.

En cas de retrait de Produits au sein du lieu de stockage suisse, le Membre est seul responsable de l'accomplissement de toutes les mesures douanières ou fiscales, notamment déclaratives, qui lui incombent en amont comme en aval du retrait.

La Société se dégage de toute responsabilité quant à ces obligations déclaratives et, le cas échéant, de paiement.

Le lien Service.Public.fr reproduit ci-après explique toutes les modalités d'une déclaration lors d'un transfert de valeur entre la Suisse et la France et permet l'accès direct au document Cerfa n° 13426*04 que le Membre devra remplir le cas échéant :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F801

La Société ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité, ni la mise à jour de ce site qu'elle n'administre pas.
Lors du rendez-vous dans les coffres au sein du lieu de stockage suisse, le Membre recevra :

- Son "Titre de Valorisation des produits sortis".
- L'ensemble des produits demandés.
- Ainsi que les factures inhérentes à la récupération desdits produits, comme stipulé dans la grille tarifaire d'AuCOFFRE.com.
- Un courrier signé par les deux parties rappelant le nombre de produits retirés et, le cas échéant, les modalités de reprise de ces produits, par la société

6.5 Intégration de nouveaux produits ou retour et placement en garde des Produits achetés auprès de la Société et livrés

6.5.1 Retour en garde des Produits achetés auprès de la Société et livrés

Le Membre peut proposer à la Société de lui renvoyer certains Produits exclusivement achetés sur le Site et livrés, selon les modalités indiquées sur le Site.

AuCoffre.com met à disposition des “kits de retour” (cf. tarifs dans grille tarifaire du site) afin de permettre au Membre de retourner les produits précédemment reçus. Ces derniers devront être retournés par le Membre dans le kit. Les scellés originaux des pièces renvoyées devront être intacts.

Sous ces seules conditions, les Produits seront réintégrés dans le Coffre-fort et sur la plateforme de la Société dans l’attente de leur revente éventuelle par le Membre.

Le Membre reconnaît et accepte expressément que la Société sera seule juge de l’état de conformité des Produits retournés.

Particularité sur les Produits en argent métal
Les Produits en argent métal, et tout particulièrement la gamme Vera Silver, ne pourront être réintégrés par la société pour une garde en coffre, conformément à l’article 6.3.1., sauf de manière très exceptionnelle et après étude de chaque cas par la Société. Dans ce cas, ces produits seront considérés comme de nouveaux produits et nécessiteront une expertise telle que décrite dans l’article 6.5.3

6.5.2 SWITCH : Remplacement des pièces conservées en Suisse

Remplacement (ou “switch”) de pièces détenues en coffre suisse pour des pièces en coffre france et livraison de celles-ci :

Le “remplacement” ou “switch” est une action ***exceptionnelle***.

Il permet, en cas d’impossibilité justifiée de la part du membre à pouvoir se déplacer en Suisse, de remplacer des pièces en **OR**, uniquement, d’un coffre Suisse pour des pièces équivalentes en coffre France, dans l’unique but d’un envoi.

La date du “switch” sera inscrite sur le titre de propriété du membre et correspondra à la nouvelle date d’acquisition des pièces remplacées.

Le prix d’acquisition sera inchangé.

Les pièces seront envoyées sous le même conditionnement que celles qui auraient été retirées en Suisse, rangées dans un album de numismatique scellé.

AuCOFFRE se réserve le droit de refuser la demande de switch, lorsque par exemple, il n’y a pas de disponibilité des produits équivalents en coffre France.

Les pièces retirées ou “switchées” perdent leur historique et leur estampille “AuCOFFRE” et seront considérées externes au groupe.

Néanmoins, une nouvelle opération d'intégration de ces pièces est possible sur le compte du membre, cf. la grille tarifaire d'AuCOFFRE.com.

Si le membre détient un compte Veracash, une opération de transmutation sur son compte peut également lui être proposée selon les conditions tarifaires en vigueur sur le site Veracash.
Veracash se réserve alors le droit d'accepter ou refuser l'opération de transmutation.

6.5.3 Reprise des produits acquis auprès d'un tiers

La Société propose un service de récupération et de mise en vente de certains produits (pièces ou lingots) en métaux précieux non achetés sur le Site.

Toute personne souhaitant vendre des pièces ou lingots non issus des Produits proposés par la plateforme AuCOFFRE.com a la possibilité de les soumettre à la Société pour expertise. Les conditions ci-après exposées sont indispensables pour l'acceptation de ces produits par l'équipe d'AuCOFFRE.com et la mise en vente sur la plateforme ou le dépôt en coffre-fort. Les étapes sont les suivantes :

1. Demande par le client d'un kit de retour à la Société après avoir soumis à l'équipe logistique le nombre de pièces ou lingots, leur qualité et leurs photographies pour une première évaluation.

2. Envoi des produits, sous enveloppe scellée (envoyée par la Société), accompagnés de la facture d'achat et tout document attestant de la propriété des pièces.

3. Après expertise des pièces ou lingots envoyés par le client, la Société AuCOFFRE.com soumettra plusieurs possibilités pour l'avenir des produits :

    a. Expertise, estimation, mise sous scellé et référencement de la pièce ou du lingot pour garde en coffre France. Le vendeur des pièces ou lingots devra ouvrir un compte sur la Plateforme pour que ses pièces ou lingots lui soient attribués.

    b. Expertise, estimation, mise sous scellé et référencement de la pièce ou du lingot pour mise en vente sur la plateforme AuCOFFRE.com par le vendeur. Le client devra ouvrir un compte sur la plateforme afin de pouvoir suivre ses transactions. Le bénéfice de ses opérations sera automatiquement versé sur son Compte d'Attente. Il devra par la suite soit acheter de nouveaux produits sur la plateforme AuCOFFRE.com, soit demander un virement sur son compte bancaire du montant disponible sur son Compte d'Attente. Le Membre reconnaît et accepte les frais inhérents à cette opération.

    c. Renvoi des produits sous enveloppe scellée au vendeur dans le cas où les pièces ou lingots ne correspondent pas aux critères d'acceptabilité de AuCOFFRE.com.

Les produits faisant l'objet d'un accord entre le vendeur et la Société AuCOFFRE.com seront répertoriés dans un Contrat de Confié établi par la Société et que le vendeur devra accepter.

Les frais de port sont à la charge du vendeur.

Les frais d'expertise, de mise sous scellé et référencement, liés à ce service, sont détaillés dans la grille tarifaire.

La Société AuCOFFRE.com se réserve le droit de refuser la reprise de certains types de produits, outre ceux ne répondant pas aux exigences de qualité demandées et ne répondant pas aux normes AuCOFFRE.com.

6.6 Vente des Produits

Le Membre peut proposer à la Société et/ou aux autres Membres, à tout moment, de lui vendre tout ou partie de ses Produits.

La Société dispose de la faculté, à son libre choix, de racheter l'ensemble des Produits mis en Vente par le Membre, dans les conditions définies ci-après.

6.6.1. Mise en Vente des Produits

Le Membre peut, à tout moment, mettre en vente tout ou partie des Produits qu'il a achetés sur le Site et qui sont déposés dans le Coffre-Fort (ci-après : les « **Ventes** »).

Le Membre peut également mettre en vente des Produits précommandés et réglés, avant que le Produit précommandé ne soit arrivé à son lieu final de conservation.

Le Membre doit sélectionner dans son Espace Personnel les Produits qu'il souhaite mettre en Vente et indiquer le prix proposé (ci-après : l' « **Ordre de Vente** »).

Le Membre fixe librement le prix de vente des Produits, bien qu'un prix d'achat par défaut puisse être proposé par le Site afin d'accélérer la revente.

6.6.2. Validation de l'Ordre de Vente des Produits

Le Membre doit valider l'Ordre de Vente dans son Espace Personnel, selon les modalités indiquées sur le Site.

À la suite de la validation de l'Ordre de Vente par le Membre, la Société peut conclure la vente et devenir propriétaire des Produits visés dans l'Ordre de Vente, sous la condition suspensive de leur revente par la Société dans un délai d'un mois. Le prix proposé dans l'Offre de Vente par le Membre ne sera versé par la Société qu'en cas de Vente des Produits, comme indiqué ci-après.

À défaut de validation dans le délai susvisé, l'Ordre de Vente est considéré comme annulé.

Le Membre propose le prix qu'il souhaite via l'Ordre de Vente. En aucun cas la Société ne peut forcer l'opération au prix qu'elle souhaite, mais le Membre est expressément informé que la Société se réserve la faculté de fixer librement le prix de revente des Produits qu'elle lui achète et qu'elle propose ensuite à la vente sur son Site ou à des tiers.

Si, dans le délai d'un mois à compter de la validation de l'Ordre de Vente, la Société n'a pas cédé à un ou plusieurs Membres, ou tiers, l'intégralité des Produits mentionnés dans l'Ordre de Vente, la Vente sera résolue et le Membre vendeur retrouvera la pleine propriété des Produits invendus.

Le Membre est informé dans un délai de 24 heures suivant le terme du délai d'un mois susvisé de l'échec de la Vente, totale ou partielle, par courriel, ou tout autre moyen de communication proposé

par la Société, aux coordonnées indiquées par le Membre lors de son inscription ou modifiées dans son Espace Personnel.

Le Membre pourra à tout moment remettre les Produits en Vente au prix qu'il souhaite, ou accepter le prix proposé par le Site afin de faciliter la rapidité de la vente.

Dans l'hypothèse où le prix du Produit demandé par le Membre Vendeur serait trop élevé par rapport au prix correspondant à la Cotation des produits similaires présents sur la plateforme, la Société se réserve le droit de ne pas afficher le Produit, ou bien de renseigner le pourcentage de dépassement que le Membre applique sur le Produit proposé, avant d'informer les potentiels acquéreurs dudit produit, par un message indiquant le prix hors norme sur le site. Le Membre Vendeur est alors invité à contacter un Chargé de Clientèle de la Société afin de fixer un prix adapté.

6.6.3. Versement du Prix de Vente sur le compte d'attente

Le Prix de Vente, diminué des Frais mentionnés à l'Article 7, est versé sur le Compte d'attente dans un délai de 72 (soixante-douze) heures suivant la revente de l'intégralité des Produits mentionnés dans l'Ordre de Vente. Le Compte d'Attente est consultable par le Membre sur son Espace Personnel.

Le Membre peut, à tout moment, utiliser les sommes contenues sur ce Compte d'attente et donner instruction à la Société, à partir de son Espace Personnel, de lui verser tout ou partie des sommes affectées à son Compte d'attente, par virement bancaire, aux coordonnées bancaires communiquées par celui-ci lors de son inscription via la fourniture d'un RIB.

Il est expressément convenu que la Société ne verse les sommes affectées au Compte d'attente du Membre que sur le compte bancaire renseigné par le Membre lors de son inscription.

Un Membre souhaitant modifier le RIB, fourni lors de son inscription, doit présenter à la Société une attestation de clôture de compte ou une attestation sur l'honneur, précisant le motif de non-utilisation des coordonnées bancaires initialement renseignées. La Société n'accepte en aucun cas l'utilisation de deux RIB bancaires sur un même compte AuCOFFRE. Les conditions d'acceptation du nouveau RIB sont les mêmes que celles en vigueur lors de l'inscription et les mêmes procédures de contrôle et de vérification s'appliquent au nouveau document.

Le Membre peut également utiliser les sommes contenues sur ce Compte d'attente dans le but exclusif de réaliser un Achat ou de régler des Frais et plus généralement de régler les Services proposés sur le Site.

6.7. Compte Enfant, Okofre

Le Membre (ci-après : le « **Membre** ») peut, à partir de son Espace Personnel, affecter virtuellement des Produits qu'il détient à des personnes physiques mineures (ci-après : l' « **Invité** »), tout en conservant la propriété de ces derniers.

Le Membre peut à tout moment créer, modifier ou supprimer un Compte Enfant, Okofre.

À tout moment, à compter de sa majorité et sur invitation du Membre, l'Invité pourra transformer son Compte Enfant, Okofre en Compte sur le Site, selon les modalités indiquées aux paragraphes

suivants, et sous réserve de l'acceptation des présentes conditions générales, afin de lui permettre d'utiliser l'intégralité des Services.

Dès la transformation du Compte Enfant, Okofre en Compte de Membre, le Compte Enfant, Okofre de l'Invité sera supprimé, l'invité devient un Membre, et pourra user des Produits affectés à sa libre convenance.

Le Membre reconnaît et accepte expressément que lors de la conversion du compte Enfant, Okofre en compte de Membre, un transfert de propriété s'opère au bénéfice du titulaire du Compte Enfant, Okofre. Aussi, il appartient au Membre à l'origine de cette conversion, de prendre en charge toutes les obligations déclaratives et de paiement, administratives comme fiscales, relatives à ce transfert de propriété.

6.8. Transfert de Produits

6.8.1. Transferts de produits entre membres

Le Membre peut transférer, la propriété d'un ou plusieurs Produits qu'il détient dans le Coffre-Fort au profit d'un autre Membre, selon les modalités indiquées sur le Site, dans la grille tarifaire (page « Tarifs ») et selon la fiscalité en vigueur (Art 12).

Dans le cadre d'un transfert de Produits, les Membres concernés sont seuls responsables du bon accomplissement de toutes les formalités, notamment administratives et/ou fiscales et de tous les paiements de taxes ou impôts de toutes natures qui leur incombent. La responsabilité de la Société ne pourra en aucun cas être engagée à ce titre.

6.8.2. Transferts de produits entre comptes AuCOFFRE et VeraCash ou VeraCash vers AuCOFFRE

Les transferts de certains produits sont possibles au sein du groupe, entre la société AuCOFFRE.com et la société VeraCash.

Ce transfert est possible dans les deux sens, de AuCOFFRE vers VeraCash et de VeraCash vers AuCOFFRE.

Les produits transférables de AuCOFFRE.com vers VeraCash sont obligatoirement des produits à fiscalité identique et correspondant au Gold Premium de VeraCash, c'est-à-dire les pièces à cours légal ou jetons. Plus de détails sur les transferts de produits entre comptes AuCOFFRE et VeraCash et vice-versa sont consultables dans la page "Tarifs" du site, ainsi que les frais applicables à ce type d'opération.

AuCOFFRE se réserve le droit de refuser un transfert, sans avoir à motiver son refus auprès du membre.

6.8.3. Visite du lieu de stockage en Suisse (ci-après « lieu de stockage suisse »)

La société AuCOFFRE.com se réserve la possibilité de proposer à ses Membres de voir et/ou retirer, à titre exceptionnel et à la discrétion de la Société, leurs produits stockés au lieu de stockage suisse aux conditions indiquées à l'Article 6.4 et sur la grille tarifaire.

Toute visite du lieu de stockage suisse doit être programmée et organisée avec les Chargés de clientèle de la Société afin de convenir d'une date avec le Membre et l'informer sur les formalités devant être respectées pour pouvoir y avoir accès.

Les frais liés à la visite du lieu de stockage suisse seront directement prélevés sur le Compte d'attente du membre dès lors que la date de la visite du membre est fixée.

Les retraits de produits sont soumis à des tarifs et conditions indiqués sur la page Tarifs du Site.

Le membre doit s'assurer que son Compte d'attente dispose de la provision suffisante pour que les frais prévus et indiqués sur la grille tarifaire puissent être payés.

Dans l'hypothèse où le Compte d'attente n'aurait pas la provision suffisante pour honorer les frais liés à la visite du membre du lieu de stockage suisse, la Société se réserve le droit de procéder à la vente des produits appartenant au Membre jusqu'à hauteur du montant des frais. Avant de procéder à la vente des produits, la Société informera le Membre du montant nécessaire afin qu'il puisse régler les sommes correspondantes.

Les frais de visite ne pourront en aucun cas être remboursés.

Toute visite confirmée par la Société et annulée ou non honorée par le Membre, ne sera pas remboursée, sauf cas de force majeure laissé à la libre appréciation de la Société.

6.9. Autres services

La Société se réserve de proposer tout autre Service qu'elle jugera utile, sous une forme et selon les fonctionnalités et moyens techniques qu'elle estimera les plus appropriés pour rendre lesdits Services.

7. Conditions financières

L'utilisation des Services entraîne pour le Membre le paiement des différents frais indiqués ci-dessous (ci-après ensemble : les « **Frais** »).

7.1. Frais de Gestion

En contrepartie de la mise en œuvre des Services, la Société perçoit quatre types de frais de gestion :

- Des frais de gestion versés en contrepartie des Services d'Achat de l'Article 6.2.
- Des frais de gestion versés en contrepartie des Services de Vente de l'Article 6.6.
- Des frais de gestion appliqués aux virements sortants pour lesquels les Membres sont invités à consulter la grille tarifaire.
- Des frais de gestion appliqués à toute demande de retour de virement pour les Membres n'ayant effectué aucun achat de Produit. Nous invitons les Membres à consulter la grille tarifaire, sur notre site.

Ces quatre catégories de frais de gestion sont désignées ci-après ensemble : les « **Frais de Gestion** ».

Le montant des Frais de Gestion est indiqué sur le Site et mentionné sur le Panier d'Achat, dans le Courriel pour Validation de l'Ordre Négocié et dans l'Ordre de Vente (ci-après : le « **Montant des Frais de Gestion** »). Avant toute opération, la Société enverra un courrier de rappel avec le montant des frais correspondants.

Le Membre reconnaît et accepte qu'il lui appartient de prendre connaissance des Montants des Frais de Gestion éventuellement applicables à la date à laquelle il effectue un Achat ou une Vente.

7.2. Frais de Garde

7.2.1. Montant et modalités de paiement des Frais de Garde

Le prix du service de dépôt en Coffre-Fort des Produits est mentionné sur le Site (ci-après : les « Frais de Garde »).

Les Frais de Garde sont calculés mensuellement en fonction du poids des Produits détenus dans le Coffre-Fort et font l'objet d'une facturation au Membre, la 1ère semaine du mois en cours pour le mois écoulé. Le Membre peut consulter ses factures au travers de son Espace Personnel.

Au plus tard le 15 de chaque mois, le Membre doit s'acquitter des Frais de Garde relatifs au mois écoulé.

Le paiement des Frais de Garde peut s'effectuer en ligne, par prélèvement du compte d'attente. Le compte d'attente est lui-même alimenté par tout moyen de paiement en ligne sécurisé et fourni par un tiers prestataire.

7.2.2. Frais de garde sur Compte inactif

Un compte sur lequel aucune transaction d'achat ou de vente ou versement de fonds sur le compte d'attente n'aurait été faite sur une période de 12 mois est considéré comme « inactif » (ci-après « **Compte inactif** »).

Une majoration des frais de garde sur les Comptes inactifs sera appliquée telle que décrite sur la page « Tarifs » à la rubrique « Frais de Garde ».

L'application de cette majoration aura lieu jusqu'au retour à une activité d'achat, vente ou connexion ou versement de fonds sur le compte par le Membre.

7.2.3. La gratuité des Frais de Garde avec le Programme LSP

Le Membre a la faculté de bénéficier de la gratuité des Frais de Garde en s'inscrivant gratuitement au programme LSP (ci-après : le « **Programme LSP** ») au travers de son Espace Personnel.

Le Programme LSP est souscrit pour une durée indéterminée.

Le Membre peut se désinscrire du Programme LSP à tout moment à travers son Espace Personnel, selon les modalités indiquées sur le Site.

La désinscription est immédiatement effective et sans frais.

Dans le cadre du Programme LSP, le Membre s'engage à effectuer, au plus tard le dernier jour de chaque mois calendaire à 23 heures 59, l'Achat de la quantité minimale de Produits (ci-après : les « **Produits LSP** ») nécessaires à la validation du LSP du mois courant.

Le poids de nouveaux produits LSP devant être acheté dans le mois pour bénéficier de la gratuité des frais de garde dépend du poids de produits LSP déjà détenus par le Membre.

La grille tarifaire accessible sur la page "Tarifs" à la rubrique "Frais de Garde" informe le Membre du poids LSP qu'il doit acheter en fonction des tranches de poids LSP déjà détenues.

Le défaut d'Achat du poids total nécessaire sur un mois, entraînera le paiement intégral des Frais de Garde, mentionnés à l'Article 7.2.1, de tous les Produits gardés en Coffre-Fort, y compris des Produits LSP pour le mois écoulé.

7.2.4. Règlement des frais de garde en cas de Compte d'attente non crédité

Le Membre autorise expressément la Société, par l'acceptation des présentes conditions générales, à régler les Frais de Garde échus et non réglés, au moyen du produit de la vente des métaux précieux du Membre sous la garde de la Société, jusqu'à due concurrence des sommes nécessaires au dit règlement.

Le choix des produits vendus sera à l'appréciation de la Société en fonction du montant à couvrir.

La Société ne procèdera à aucune vente de métaux précieux sous sa garde aux fins de règlement des Frais de Garde sans avoir préalablement et par tout moyen mis en demeure le Membre d'avoir à régler sous un délai de dix jours calendaires les Frais de Garde impayés.

Si, dans ce délai de dix jours, le Membre procède au paiement des Frais de Garde par l'un quelconque des moyens exposés à l'Article 7.2.1 des présentes conditions générales, la Société ne procèdera pas à la vente mentionnée dans la mise en demeure.

À l'expiration de ce délai de dix jours et à défaut de paiement des Frais de Garde par le Membre, la Société procédera à la vente de métaux précieux au cours du jour. La valeur retenue pour la vente, qui servira à la compensation des Frais échus et non réglés, sera au cours Spot correspondant, avec une décote de 10% et minoré des frais applicables.

Si le montant total des Frais de Garde échus et non réglés dépasse la valeur des métaux précieux sous sa garde, la Société, après mise en demeure préalable, se réserve la possibilité de vendre la totalité des métaux précieux stockés pour le Membre et de clôturer le compte de ce dernier.
Les présentes dispositions ne font pas obstacle à celles prévues à l'Article 18 des présentes conditions générales.

7.3. Frais de livraison des Produits

Le prix des services de livraison des Produits (ci-après : les « **Frais de Livraison** ») mentionnés à l'Article 6.4, est indiqué sur le Site.

Les frais de livraison sont définis par une transaction, visible sur l'Espace Personnel du Membre, sous

l'intitulé "*Frais envoi postal FR métropolitaine + DOM* "ou "*Frais envoi postal TOM + étranger*" et opérée par notre service logistique après accord du Membre.

Le montant des frais sera débité du compte d'attente du Membre qui devra s'assurer de son bon approvisionnement. L'envoi ne s'effectuera qu'une fois la transaction effectuée.

7.4. Dispositions générales

7.4.1. Révision du montant des Frais

Les montants des Frais applicables peuvent faire l'objet d'une révision par la Société à tout moment, à sa libre discrétion. Les Membres seront informés par tout moyen utile de la date d'entrée en vigueur des nouveaux montants 14 (quatorze) jours calendaires avant leur entrée en vigueur et mise en ligne.

Les nouveaux montants s'appliquent pour tous les Services validés après leur entrée en vigueur.

7.4.2. Compensation

Le Membre accepte expressément que toutes les obligations de paiement des sommes d'argent naissant entre lui-même et la Société, non sujettes à discussion quant à leur exigibilité et à leur montant, se compensent entre elles, de plein droit et sans formalité, que les conditions de la compensation légale soient ou non réunies. La Société communiquera au Membre, au travers de son Espace Personnel, une facture à l'issue de chaque opération de compensation.

7.4.3. Retards et incidents de paiement

Le Membre est informé et accepte expressément que tout retard de paiement de tout ou partie d'une somme due à son échéance entraînera automatiquement, sans préjudice des dispositions de l'Article 18 (sanction des manquements) sans mise en demeure préalable :

1. l'exigibilité immédiate de l'ensemble des sommes dues par le Membre ;
2. la suspension immédiate des Services en cours jusqu'au complet paiement de l'intégralité des sommes dues par le Membre.

Des intérêts de retard au taux légal peuvent s'ajouter aux sommes dues à la Société après mise en demeure préalable et non fructueuse.

7.4.4. Frais bancaires

Pour la réception des virements qui proviennent des banques Hors SEPA, la Société appliquera les Frais de Gestion indiqués sur le Site, rubrique Tarifs.

8. Durée des Services et désinscription

Les Services sont souscrits pour une durée indéterminée.

Le Membre peut se désinscrire des Services à tout moment à travers son Espace Personnel, selon les modalités indiquées sur le Site.

Dès lors que le Membre a effectué une opération d'achat sur le Site, la Société doit conserver les données personnelles du client afin de répondre à la législation et réglementation douanière dont elle dépend.

Dès réception de la demande de désinscription, la Société transmet au Membre, par tout moyen, le récapitulatif détaillé de ses produits disponibles et leur valorisation à la date d'effet de la désinscription.

Le Membre contacte ensuite un(e) chargé(e) de clientèle de la Société pour procéder soit à la vente de ses produits, soit à leur livraison ou à leur récupération, pour les produits éligibles et selon la tarification en vigueur.

La désinscription met également fin, le cas échéant, au service LSP et notamment à ses avantages tels que l'absence de frais de garde.

9. Annulation d'un Achat ou d'une Vente pour erreur manifeste et grossière

La Société et les Membres ne peuvent tirer profit d'une erreur manifeste et grossière relative à la fixation du prix d'Achat ou de Vente des Produits sur le Site.

La Société se réserve le droit d'annuler les Achats ou les Ventes pour des Produits dont le Prix d'Achat ou de Vente serait affecté d'une erreur manifeste et grossière.

La Société informera le Membre par tout moyen en cas d'annulation d'un Achat ou d'une Vente.

Le Membre sera remboursé dans un délai de 24 (vingt-quatre) heures ouvrées des sommes éventuellement réglées lors de l'Achat ou de la Vente, selon les modalités indiquées sur le Site.

Le Membre s'engage également à rembourser dans un délai de 24 (vingt-quatre) heures la Société des sommes éventuellement versées lors d'une Vente, selon les modalités indiquées sur le Site.

10. Parrainage

Le Membre peut parrainer (ci-après : le « **Membre Parrain** ») une ou plusieurs personnes de son entourage (ci-après un « **Filleul** ») afin qu'elles s'inscrivent à leur tour sur le Site.

Le Membre Parrain détermine librement les Filleuls qu'il invite. Le nombre de Filleuls n'est pas limité.

Pour parrainer un Filleul, le Membre Parrain renseigne sur le Site l'adresse électronique du Filleul qui recevra une proposition d'inscription et/ou toutes offres en relation avec le Site.

Est considéré comme Filleul, le Membre réalisant pour la première fois une inscription sur le Site à la suite de l'invitation du Membre Parrain.

En contrepartie, la Société offre au Membre Parrain les avantages mentionnés sur le Site.
Les avantages accordés dans le cadre du Parrainage et non utilisés par le Membre sont annulés tous les 30 juin à 23 heures 59.

Les salariés d'AUCOFFRE.com, ses filiales ou Société du groupe, ne peuvent pas bénéficier de l'offre de Parrainage, que ce soit en tant que Parrain ou en tant que Filleul.

11. Procuration

La Société permet à un Membre (ci-après : le « **Membre Titulaire** ») de donner procuration à un tiers, personne physique, (ci-après : le « **Membre Mandataire** ») afin qu'il utilise son Compte et les Services associés à sa place.

La souscription d'une procuration sur le Site est gratuite et accordée pour une durée indéterminée.

Le Membre Titulaire peut, à tout moment, mettre fin à la procuration accordée à un Membre Mandataire, selon les modalités indiquées sur le Site.

La procuration cesse automatiquement en cas de décès du Membre Titulaire.

Le Membre Titulaire devra communiquer à la société l'intégralité des informations et des documents réclamés par la Société pour mettre en œuvre la procuration au profit du Membre Mandataire.

La Société se réserve le droit de refuser toute demande de procuration, sans avoir à motiver sa décision.

La Société pourra notamment refuser toute procuration qui n'aura pas été établie selon les conditions ci-après décrites :

- Le compte du Membre Titulaire doit être validé à 100 %.
- Le Membre Mandataire doit correspondre à un des contacts de confiance, préalablement renseigné sur la fiche du Membre Titulaire.
- La rédaction de la procuration doit être manuscrite par le Membre Titulaire suivant le modèle de procuration manuscrite fourni par la Société AuCOFFRE et respecter toutes les mentions demandées.
- Les pièces d'identité recto verso en cours de validité du Membre Titulaire et du Membre Mandataire doivent être fournies avec l'original de la procuration.
- Envoi du dossier par courrier recommandé avec accusé de réception à :
  - ➔ AuCOFFRE.com, 42 rue Tauzia F-33800 BORDEAUX
- L'envoi par courriel n'est pas autorisé. Seul l'original signé des deux parties permet la mise en œuvre de la procuration.

Le Membre Mandataire bénéficiera de l'ensemble des droits dévolus au Membre Titulaire, à l'exception de la faculté de se désinscrire, prévue par l'Article 8.

L'intégralité des actions réalisées par le Membre Mandataire sont réputées avoir été réalisées avec le consentement préalable du Membre Titulaire.

Le Membre Titulaire renonce expressément à rechercher la responsabilité de la Société en cas de mauvaise gestion de son Compte par le Membre Mandataire ou en cas de réalisation d'actions non autorisées.

Il appartient au Membre Titulaire de s'assurer de l'utilisation conforme de son Compte par le Membre Mandataire.

12. Fiscalité

À titre purement indicatif, les principales dispositions fiscales applicables aux opérations d'Achat, de Vente et de Don sont consultables sur le Site. Ces informations sont susceptibles de ne pas refléter les dernières évolutions législatives ou réglementaires. En aucun cas, elles ne sauraient être interprétées comme des recommandations ou comme une consultation juridique et/ou fiscale.

Il appartient par conséquent au Membre de se renseigner et de respecter les obligations légales, fiscales et notamment déclaratives attachées aux opérations qu'il réalise sur le Site.

13. Risques

Les achats de métaux précieux se caractérisent notamment par la fluctuation des prix, comme il est rappelé sur le Site. Le Membre qui procède à des opérations d'achat ou de vente de métaux précieux reconnaît et accepte que cette fluctuation aléatoire empêche toute garantie sur les prix ou sur la valorisation des métaux précieux acquis.

14. Responsabilité décisionnelle

Toute décision d'Achat ou de Vente de Produits par le Membre est faite sous sa seule et unique responsabilité.

Pour toute question relative aux implications d'une opération, il appartient au Membre de solliciter l'intervention d'un conseil indépendant qui sera en mesure de l'accompagner lors de ses transactions.

15. Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

En application de la législation internationale relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la Société est tenue de :

- déclarer, les sommes et opérations qui pourraient provenir du trafic de stupéfiants, de la fraude aux intérêts financiers, de la corruption ou d'activités criminelles organisées ou qui pourraient participer au financement du terrorisme, ou des opérations d'Achat et de Vente dont l'identité du donneur d'ordre ou du bénéficiaire reste douteuse ;

- s'informer auprès du Membre pour les opérations d'Achat et de Vente qui lui apparaîtraient comme inhabituelles en raison notamment de leurs modalités, de leur montant unitaire ou cumulé ou de leur caractère exceptionnel au regard de celles traitées jusqu'alors par ce dernier. Cette information porte sur l'origine et la destination des sommes en cause, ainsi que sur la justification économique de la transaction et l'identité de la personne qui en bénéficie.

Au surplus, la Société est assujettie aux obligations de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme prévues aux articles L561-2 à L561-44 du Code monétaire et financier, en ce qu'elle se livre, à titre habituel et principal, au commerce de métaux précieux pour des transactions ou des séries de transactions liées dont la valeur peut être égale ou supérieure à 10 000 euros.

Dans ce cadre et à titre de vérification, le Membre accepte expressément de communiquer à la Société les informations et documents qu'elle jugera nécessaire afin de remplir ses obligations,

notamment l'origine des capitaux, la justification économique précise de toute opération et les justificatifs y afférant.

Le Membre reconnaît et accepte expressément que la Société peut être amenée à mettre en place des systèmes de surveillance ayant pour finalité la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement des activités terroristes.

Le Membre peut, conformément à la réglementation, accéder à toutes les informations ainsi communiquées sous réserve que ce droit d'accès ne remette pas en cause la finalité de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme lorsque ces données sont relatives au demandeur.

La Société peut par ailleurs être contrainte de refuser certaines transactions, voire de mettre un terme à la relation d'affaires avec un Membre, si certaines opérations projetées ou réalisées ne sont pas conformes aux objectifs de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

16. Registre

En application de l'Article 537 du Code Général des Impôts, modifié par *Loi - art. 15 (V) JORF 31 décembre 1999*, la Société tient un registre des Achats et Ventes réalisés par les Membres sur le Site, dont la forme et le contenu sont définis par arrêté du Ministre chargé du budget.

Le Membre est informé que ce registre sera présenté à l'autorité publique sur simple demande.

17. Obligations du Membre

Sans préjudice des autres obligations prévues aux présentes, le Membre s'engage à respecter les obligations qui suivent.

17.1. Responsabilités du Membre

Le Membre s'engage, dans son usage des Services, à respecter les lois et règlements en vigueur et à ne pas porter atteinte aux droits de tiers ou à l'ordre public.

Il est seul responsable du bon accomplissement de toutes les formalités, notamment administratives, fiscales et/ ou sociales et de tous les paiements de cotisations, taxes ou impôts de toutes natures qui lui incombent, le cas échéant en relation avec son utilisation des Services. La responsabilité de la Société ne pourra en aucun cas être engagée à ce titre.

17.2. Utilisation des Services

Le Membre reconnaît avoir pris connaissance sur le Site des caractéristiques et contraintes, notamment techniques, de l'ensemble des Services. Il est seul responsable de son utilisation des Services.

17.3. Usage Personnel

En raison du fort intuitu personae qui préside aux relations contractuelles entre la Société et les Membres et en dehors des dispositions prévues à l'Article 11 concernant la Procuration à un Membre

Mandataire, Le Membre Titulaire s'engage à faire un usage strictement personnel des Services. Il s'interdit en conséquence de céder, concéder ou transférer tout ou partie de ses droits ou obligations au titre des présentes à un tiers, de quelques manières que ce soit.

17.4. Engagements de la part du Membre

Le Membre s'engage à fournir à la Société toutes les informations nécessaires à la bonne exécution des Services. Plus généralement, le Membre s'engage à coopérer activement avec la Société en vue de la bonne exécution des présentes.

17.5. Solution supplémentaire non alternative

Le Membre reconnaît que les Services lui offrent une solution supplémentaire, non alternative, d'effectuer des opérations d'achat et de vente de métaux précieux et que cette solution ne saurait se substituer aux autres moyens dont le Membre peut disposer par ailleurs pour atteindre le même objectif.

17.6. Sauvegarde données personnelles

Par mesure de sécurité, le Membre doit prendre les mesures nécessaires pour sauvegarder par ses propres moyens les informations de son Espace Personnel qu'il juge nécessaires.

17.7. Validité de la connexion réseau

Le Membre est informé et accepte que la mise en œuvre des Services nécessite qu'il soit personnellement connecté à internet et que la qualité des Services dépend directement de cette connexion, dont il est seul responsable.

18. Comportements prohibés

18.1. Cas d'interdiction d'utilisation de Service

Il est strictement interdit d'utiliser les Services aux fins suivantes :

- l'exercice d'activités illégales, frauduleuses ou portant atteinte aux droits ou à la sécurité des tiers,
- l'atteinte à l'ordre public ou la violation des lois et règlements en vigueur,
- l'intrusion dans le système informatique d'un tiers ou toute activité de nature à nuire, contrôler, interférer, ou intercepter tout ou partie du système informatique d'un tiers, en violer l'intégrité ou la sécurité,
- l'envoi d'emails non sollicités et/ou de prospection ou sollicitation commerciale,
- les manipulations destinées à améliorer le référencement d'un site tiers,
- l'aide ou l'incitation, sous quelque forme et de quelques manières que ce soit, à un ou plusieurs des actes et activités décrits ci-dessus,
- et plus généralement toute pratique détournant les Services à des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été conçus.

18.2. Détournement des Services

Il est strictement interdit aux Membres de copier et/ou de détourner à leurs fins ou à celles de tiers le concept, les technologies ou tout autre élément du Site de la Société.

18.3. Interdictions formelles

Sont également strictement interdits :

- tout comportement de nature à interrompre, suspendre, ralentir ou empêcher la continuité des Services,
- toute intrusion ou tentative d'intrusions dans les systèmes de la Société,
- tout détournement des ressources système du Site,
- toute action de nature à imposer une charge disproportionnée sur les infrastructures de ce dernier,
- toute atteinte aux mesures de sécurité et d'authentification,
- tout usage abusé de propos desservant les intérêts de la Société AuCOFFRE.com, sur la base de propos non fondés, la Société se réserve le droit de clôturer les comptes du membre,
- tout acte de nature à porter atteinte aux droits et intérêts financiers, commerciaux ou moraux de la Société ou des usagers de son Site, et enfin plus généralement
- tout manquement aux présentes conditions générales,
- Il est strictement interdit de monnayer, vendre ou concéder tout ou partie de l'accès aux Services ou au Site, ainsi qu'aux informations qui y sont hébergées et/ou partagées.

18.4. Incapacité du membre être utilisateur de nos services

Du fait de la nature des produits soumis à fluctuation des marchés financiers, et en raison du fort intuitu personae qui préside aux relations contractuelles entre la Société et les Membres, la Société se réserve le droit de refuser la souscription d'un nouveau membre ou de suspendre la relation commerciale avec un membre inscrit sur la plateforme, lorsqu'elle constate que le profil du membre utilisateur ou ses usages ne sont pas adaptés aux produits et services proposés. La Société n'aura pas à justifier ses actions de refus ou de résiliation.

Les comptes concernés seront immédiatement clôturés selon les dispositions de l'Article 19.

19. Manquements et Sanctions. Clôture du compte à l'initiative de la Société

En cas de manquement à l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales ou plus généralement, d'infraction aux lois et règlements en vigueur par un Membre, la Société se réserve le droit de prendre toute mesure appropriée et notamment de:

- suspendre l'accès aux Services du Membre, auteur du manquement ou de l'infraction, ou y ayant participé,
- supprimer tout contenu mis en ligne sur le Site,
- publier sur le Site tout message d'information que la Société jugera utile,
- avertir toute autorité concernée,
- engager toute action judiciaire.

En cas de manquement du Membre à une obligation découlant des présentes conditions générales, la Société se réserve le droit de résilier son accès à tout ou partie des Services, avec effet immédiat, par lettre, fax ou courriel. La résiliation prend effet de plein droit à la date d'envoi, par la Société, de l'écrit

adressé au Membre en application de la présente clause. Elle entraîne automatiquement et sans mise en demeure préalable la suppression du Compte du Membre, sans préjudice des autres conséquences éventuellement induites en application des présentes conditions générales.

Dans l'hypothèse où le Membre aurait encore des Produits dans le Coffre-Fort le jour de la résiliation, celui-ci donne expressément Ordre de Vente à la Société de l'intégralité de ses Produits selon le prix du cours Spot correspondant au jour de la résiliation avec une décote de 10%, et minoré des frais applicables.

Le Compte sera suspendu le temps de la Vente de l'intégralité des Produits du Membre et du paiement du Prix de Vente.

20. Garantie du Membre

Le Membre garantit la Société contre toutes plaintes, réclamations, actions et/ou revendications quelconques que la Société pourrait subir du fait de la violation, par le Membre, de l'une quelconque de ses obligations ou garanties aux termes des présentes conditions générales.

Il s'engage à indemniser la Société de tout préjudice qu'elle subirait et à lui payer tous les frais, charges et/ou condamnations qu'elle pourrait avoir à supporter de ce fait.

21. Responsabilité et garantie de la Société

21.1. Obligation de Services

La Société s'engage à fournir les Services avec diligence et selon les règles de l'art, étant précisé qu'il pèse sur elle une obligation de moyens, à l'exclusion de toute obligation de résultat, ce que les Membres reconnaissent et acceptent expressément.

21.2. Cotations applicables sur Achat/Vente

La valeur des Produits que le Membre peut acheter ou céder au travers du Site peut fluctuer à la hausse comme à la baisse en fonction notamment de la date de la Cotation applicable.

21.3. Prérogatives des Chargé(e)s de clientèle

Les Chargé(e)s de clientèle de la Société ne sont pas habilités à faire du conseil en gestion de patrimoine, sauf s'ils peuvent en présenter la compétence par le biais d'une formation ou d'un agrément reconnu par les autorités compétentes. Les chargé(e)s de clientèle sont à la disposition des membres inscrits sur la plateforme pour les renseigner sur les produits proposés et enregistrer leurs éventuelles demandes d'opérations, et non pour les renseigner sur l'opportunité d'une opération financière.

21.4. Garanties légales

En cas de livraison d'un Produit au Membre, ce dernier dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le Membre n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le Membre n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation pour la Société, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

La garantie légale de conformité donne au Membre droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.
Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le Membre bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le Membre demande la réparation du bien, mais que la Société impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

Le Membre peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

- La Société refuse de réparer ou de remplacer le bien ;
- La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;
- La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le Membre, notamment lorsque ce dernier supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;
- La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité par la Société, restée infructueuse.

Le Membre a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le Membre n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

Le Membre n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.
Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation.

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10% du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du code de la consommation).

Le Membre bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.

Le Membre bénéficie en outre de la garantie d'éviction prévue par les articles 1626 à 1640 du code civil, par laquelle la Société lui garantit qu'elle dispose de tous les droits nécessaires à la cession et la transmission des biens qui lui sont vendus et que le Membre ne subira aucune éviction de ce fait.

21.5. Responsabilité en cas de perte

La Société décline toute responsabilité en cas de perte éventuelle des informations accessibles dans l'Espace Personnel du Membre, celui-ci devant en sauvegarder une copie et ne pouvant prétendre à aucun dédommagement à ce titre.

21.6. Accessibilité en cas d'interruption de Service

La Société s'engage à procéder régulièrement à des contrôles afin de vérifier le fonctionnement et l'accessibilité du Site. A ce titre, la Société se réserve la faculté d'interrompre momentanément l'accès au Site pour des raisons de maintenance. De même, la Société ne saurait être tenue responsable des difficultés ou impossibilités momentanées d'accès au Site qui auraient pour origine des circonstances qui lui sont extérieures, la force majeure, ou encore qui seraient dues à des perturbations des réseaux de télécommunication.

21.7. Exceptions

La Société ne garantit pas aux Membres (i) que les Services, soumis à une recherche constante pour en améliorer notamment la performance et le progrès, seront totalement exempts d'erreurs, de vices ou défauts, (ii) que les Services, étant standards et nullement proposés à la seule intention d'un Membre donné en fonction de ses propres contraintes personnelles, répondront spécifiquement à ses besoins et attentes.

En tout état de cause, la responsabilité susceptible d'être encourue par la Société au titre des présentes est expressément limitée aux seuls dommages directs avérés subis par le Membre.

22. Faillite de la Société

Dans l'hypothèse où la Société viendrait à cesser son activité dans le cadre de la mise en œuvre d'une procédure de liquidation judiciaire, les Membres conserveraient la propriété de leurs Produits déposés dans le Coffre-Fort.

Il appartient aux Membres de prendre contact avec les organes responsables de la procédure de liquidation judiciaire afin de réclamer la restitution de leurs Produits conservés dans les coffres de la Société.

23. Force Majeure

Les Parties conviennent qu'un cas de force majeure, c'est-à-dire un événement imprévisible, irrésistible, insurmontable et extérieur à la volonté de la Partie qui en est victime, suspendra les obligations contractuelles à compter de la preuve du cas de force majeure par la Partie qui le subit et jusqu'à son extinction.

Les obligations suspendues seront exécutées à nouveau dès que les effets de l'événement de force majeure auront cessé.

Toutefois, en cas de persistance du cas de force majeure supérieur à 30 (trente) jours, les présentes Conditions Générales pourront, au choix des Parties, être résiliées de plein droit, et ce, sans aucune indemnisation de l'une ou l'autre des Parties.

La résiliation sera effective dans un délai maximum de 72 (soixante-douze) heures à compter de la livraison ou de la Vente de l'intégralité des Produits détenus dans le Coffre-Fort par le Membre et du paiement du Prix de Vente, diminué des éventuels Frais éventuellement applicables.

Du fait de la spécificité des services qu'elle propose, la Société s'engage, en cas de force majeure, à mettre en œuvre les moyens nécessaires à la protection des Produits qui lui sont confiés et de faciliter leur livraison au profit des Membres dès leur demande.

En cas de grave crise nationale ou internationale, ou tout événement de nature à mettre en péril la continuité de l'activité de la Société, un collège constitué par l'AMUAC (Association des membres Utilisateurs d'AUCOFFRE.com) ou par défaut des vingt Membres les plus actifs, serait alors créé (ci-après : le « **Collège des Membres** ») afin d'assister, à titre consultatif, la Société dans les meilleurs choix à prendre pour assurer la continuité des Services, l'intégrité et la meilleure valorisation des Produits gardés par la Société dans son Coffre-Fort pour le compte des Membres.

Ainsi, la Société peut, en cas de grave crise nationale ou internationale, ou tout événement de nature à mettre en péril la continuité de l'activité de la Société, après consultation du Collège des Membres, modifier l'emplacement physique et la nature du stockage des Produits, ou les conditions d'accès ou d'usage aux Services. De tels changements pourraient donner lieu à des frais exceptionnels négociés auprès du Collège des Membres et qui seraient alors communiqués, par tout moyen, à l'ensemble des Membres.

24. Sort de la convention en cas de décès du Membre

Le décès du Membre met fin au contrat formé par l'acceptation des présentes Conditions Générales, dans les termes définis ci-après.

En cas de décès du Membre, le Compte est bloqué à réception de l'acte de décès ou de notification du notaire en charge de la succession.

Les Produits déposés par le Membre dans le Coffre-Fort seront conservés par la Société dans l'attente des instructions du Notaire chargé du règlement de la succession et des ayants droits du Membre.

Durant ce délai, les Frais de Garde prévus par l'Article 7.2 continueront de s'appliquer et devront être acquittés au plus tard lors de la résiliation du Compte.

Une fois la dévolution successorale réceptionnée, les héritiers se voient proposer deux options.

Soit récupérer rapidement le fruit de la vente des produits, qui sera versé sur un compte séquestre entre les mains du notaire en charge de la succession. Le prix de la vente sera fait au prix du cours Spot correspondant, avec une décote de 10% et minoré des frais applicables.

Soit récupérer les produits sur le compte AuCOFFRE préalablement créé au nom de l'héritier si la répartition des produits le permet. cf. la grille tarifaire d'AuCOFFRE.com.

La valeur d'acquisition des produits transférés correspondra à la valorisation moyenne à date du décès.

Les différents frais inhérents à la succession sont supportés par le membre décédé, défalqués de son compte d'attente avant la répartition définitive aux héritiers.

À l'issue de la succession, le notaire recevra, un récapitulatif de la répartition aux héritiers en fonction de leur choix. Les différentes transactions de cette succession seront visibles sur le compte du membre décédé et des membres héritiers ayant choisi un transfert de produits sur leur propre compte.

La société se réserve toutefois le droit de proposer uniquement la liquidation dans le cas où le compte et la division ne permettraient pas le transfert de propriété

25. Propriété intellectuelle de la Société

Les systèmes, logiciels, structures, infrastructures, bases de données et contenus de toute nature (textes, images, visuels, musiques, logos, marques, base de données, etc. …) exploités par la Société au sein du Site sont protégés par tous droits de propriété intellectuelle ou droits des producteurs de bases de données en vigueur. Tous désassemblages, décompilations, décryptages, extractions, réutilisations, copies et plus généralement, tous actes de reproduction, représentation, diffusion et utilisation de l'un quelconque de ces éléments, en tout ou partie, sans l'autorisation de la Société sont strictement interdits et pourront faire l'objet de poursuites judiciaires.

26. Données à caractère personnel

La Société recueille des données à caractère personnel en qualité de responsable du traitement, auprès des Membres qui s'inscrivent sur le Site, utilisent les Services et/ou acquièrent les Produits. Ces données sont celles transmises volontairement par les Membres lors de la création de leur compte en ligne sur le Site et lors de leurs transactions ou interactions avec la Société et/ou d'autres Membres. Ces données incluent, outre l'identification directe des Membres, leurs adresses IP.

La Société met en œuvre les mesures appropriées pour restreindre les risques de perte, détérioration ou usage frauduleux des données qu'elle collecte.

Les informations et données concernant les Membres sont nécessaires à la gestion de leurs comptes client, de leurs commandes en ligne et de leur relation commerciale avec la Société, et sont collectées à cette fin.

Ces données sont également traitées dans le cadre de la prévention des risques et dans le cadre de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

La Société pratique une politique de protection des données personnelles dont les caractéristiques sont explicitées dans le document intitulé « **Charte relative à la protection des données à caractère personnel** », dont le Membre est expressément invité à prendre connaissance sur Site.

Cette Charte rappelle notamment les droits des titulaires des données personnelles, dont le droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement des données personnelles les concernant, et les conditions d'exercice de ces droits.

27. Modifications

27.1. Modifications des CGU

La Société se réserve la faculté de modifier à tout moment les présentes conditions générales.

27.2. Délai d'information

Le Membre inscrit sera informé de ces modifications par tout moyen utile 1 (un) mois au moins avant leur entrée en vigueur.

Le Membre est notamment informé de la modification des conditions générales par courrier électronique de la part de la Société, et par une fenêtre pop-up sur le Site apparaissant lors de sa connexion.

L'annonce d'une modification des conditions générales restera active sur le Site pendant une durée minimum de 24 mois et tant que le Membre n'aura pas validé ou décidé de refuser les nouvelles conditions générales.

27.3. Acceptation des modifications

L'acceptation des conditions générales modifiées est matérialisée par une case à cocher. Cette acceptation ne peut être que pleine et entière. Elle prend effet le jour de sa matérialisation.

Si un membre n'accepte pas les conditions générales modifiées, il doit se désinscrire des Services selon les modalités prévues à l'Article 8.

28. Langue

Dans l'hypothèse d'une traduction des présentes conditions générales dans une ou plusieurs langues, la langue d'interprétation sera la langue française en cas de contradiction ou de contestation sur la signification d'un terme ou d'une disposition.

29. Loi applicable, médiation et juridiction

Les présentes conditions générales sont régies par la loi française.

En cas de différend commercial entre la Société et un Membre, ce dernier a la possibilité de recourir à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant le règlement amiable des litiges, la Société adhère au Service du Médiateur de l'e-commerce de la FEVAD (Fédération du e-commerce et de la vente à distance) dont les coordonnées sont les suivantes : 60 rue La Boétie – 75008 PARIS – http://www.mediateurfevad.fr. Après démarche préalable écrite des consommateurs vis-à-vis de la Société, le Service du Médiateur peut être saisi pour tout litige de consommation dont le règlement n'aurait pas abouti. Les modalités de saisine du Médiateur sont disponibles sur http://www.mediateurfevad.fr.

Par ailleurs, le Membre peut également se rendre sur la plateforme de résolution des litiges mise en place par la Commission Européenne afin de recourir à une procédure de médiation conventionnelle, disponible sur https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/.

En cas de contestation judiciaire sur la validité, l'interprétation et/ou l'exécution des présentes conditions générales, les parties conviennent que les tribunaux de Paris seront exclusivement compétents pour en juger, sauf règles de procédure impératives contraires.

30. Entrée en vigueur

Les présentes conditions générales entrent en vigueur le **20/11/2023** et dès son inscription pour tout nouveau membre.

AuCOFFRE